



Rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux M. Gaétan Barrette

L'infirmière auxiliaire essentielle dans le réseau de la santé

Montréal, le 8 mars 2018 – La présidente de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ), Carole Grant, est satisfaite de sa rencontre tenue cet après-midi avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Gaétan Barrette. Le ministre est au fait du rôle essentiel de ces professionnelles en soins compétentes et disponibles actuellement. Il a par ailleurs confirmé la place des infirmières auxiliaires dans les projets pilotes de ratios équipes de soins-patients pour assurer des soins de qualité et sécuritaires.

Le ministre a exprimé son accord quant à la reconnaissance du plein potentiel de ces professionnelles dans leur champ d'exercice et s'est engagé à le rappeler aux établissements du réseau.

« L'apport des infirmières auxiliaires dans le réseau soulagera la surcharge décriée par les infirmières, a assuré la présidente, Carole Grant. En permettant à l'infirmière auxiliaire d'exercer son plein potentiel professionnel, l'infirmière se voit ainsi libérée presque en totalité des catégories d'activités où le chevauchement des professions d'infirmières et d'infirmières auxiliaires est présent. »

Avec le vieillissement de la population, le réseau de la santé, tant public que privé, sera de plus en plus sollicité au fil des ans.

Alors que seulement 40% des infirmières auxiliaires occupent un emploi à temps complet dans le réseau public, l'OIIAQ estime qu'une augmentation du nombre de postes à temps plein permettra d'offrir à la population des soins sécuritaires et de qualité. Le ministre de la Santé a indiqué avoir déjà émis des directives en ce sens et a réitéré son engagement de porter cette proportion à 50% d'ici 2020.

Par le passé, le ministre Gaétan Barrette a adopté des mesures favorisant l'intégration des infirmières auxiliaires dans certains milieux cliniques, notamment au bloc opératoire, en unités endoscopiques ou encore auprès des groupes de médecine de famille (GMF). Ces initiatives ont été couronnées de succès et ont permis de soulager le réseau.

Les infirmières auxiliaires peuvent entre autres contribuer à l'évaluation du patient, administrer des médicaments, effectuer des prélèvements sanguins et dispenser des soins reliés aux plaies. Elles prodiguent un large éventail de soins directs aux patients dans de nombreux secteurs.

« Sur le terrain, les infirmières auxiliaires sont les yeux et les oreilles de l'équipe de soins », a résumé Mme Grant.

La présidente a assuré au ministre son appui et sa collaboration dans la mise sur pied de projets visant l'application maximale du champ d'exercice de ses membres.

L'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec (OIIAQ) compte plus de 28 000 membres, ce qui en fait le quatrième ordre professionnel en importance. Il a pour mandat d'assurer la protection du public en exerçant une surveillance de l'exercice de la profession par le biais des divers mécanismes prévus par le Code des professions et ses règlements. L'Ordre a aussi pour mission de favoriser le développement professionnel de ses membres tout en visant l'excellence, et ce, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et de la santé de la population.

-30-

Pour renseignements ou demandes d'entrevue, veuillez communiquer avec :

Source : Annabelle Baillargeon
Service des communications
Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec
Travail : 514 282-9511, poste 248
Cellulaire : 514 799-0987
abaillargeon@oiiq.org
<https://www.oiiq.org>